

Image not found or type unknown



## Chute en moto suite a des gravillons

Par **motard**, le **30/09/2009** à **13:52**

bonjour, j'ai une chute en moto sur des gravillons non signlé par des panneaux de la DDE.  
Suite a cet incident une fracture de la clavicule droite et mon deux en mauvais état.  
Quel est mon recours pour ne pas avoir de malus et les dix pour cent du montant des réparations a mes frais  
Merçi